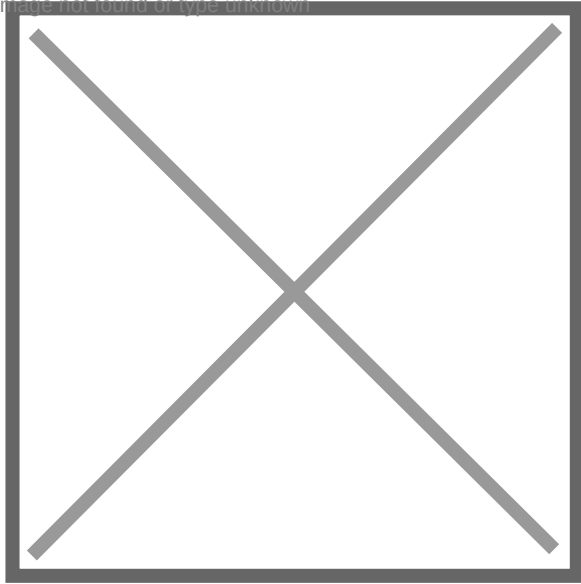


Image not found or type unknown



Divorce de mon ami reouverture dossier

Par **tatalili59**, le **16/04/2011 à 19:39**

Bonjour,rnrnl'ex epouse de mon ami a reouvert un dossier au tribunal(pension alimentaire) ,il ont pris en compte mais revenu ont n'est pas remarier , juste declarer ensemble pas de pacs non plus et j'ai entendu dire que mais revenu ne devait pas etre prit en compte car ce ne sont pas mais enfants est vrai ou pas ? merci de vos réponse cordialement

Par **corimaa**, le **16/04/2011 à 19:52**

Bonsoir, ce ne sont pas tant vos revenus qui vont etre pris en compte mais le fait que votre ami en vivant en concubinage avec vous aura moins de charges, donc plus de "revenus"rnll ne va plus payer que la moitié du loyer, de l'edf, de l'eau...

Par **tatalili59**, le **16/04/2011 à 20:09**

bonsoir rnje vous remercie de votre réponse mais nous avons partager la moitier des frais et mon ami a des credit en cour et moi un dossier de surendetement ses sur je ne paye rien mais il et quand meme la et pour le fait que se ne sont pas mais enfants est juste ou pas . la personne qui ma dit cela est dans le meme cas que moi et ses revenu non pas ete prit en compte du fait que se n'est pas ses enfants merci encore..

Par **mimi493**, le **16/04/2011 à 20:09**

[citation]Il ne va plus payer que la moitié du loyer, de l'edf, de l'eau... [/citation] non, en proportion des revenus de chacun.rnrnPS : CorimaA ? Mais où est donc Corima ?

Par **corimaa**, le **16/04/2011 à 22:33**

[citation]PS : CorimaA ? Mais où est donc Corima ?[/citation]rnrnMa grande a fait un grand nettoyage de l'ordi qui "sautait", resultat, j'ai perdu mon mot de passe, le mail par lequel je m'etais inscrit...rnrnDeja que j'avais perdu mon 1er pseudo "Clara" parce qu'on l'avait accepté à quelqu'un d'autre, j'en suis donc à mon 3eme compte sur le forumrnrnVous verrez un jour, j'en serai à Corimaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaa LOL :))))))

Par **mimi493**, le **16/04/2011 à 23:08**

Vous n'avez pas lu la réponse de Corima. Vos revenus ne sont pris en compte que pour évaluer ses charges.rnrnQuand on se met en couple avec une personne ayant des enfants, on a accepté ces problèmes.